



• CIVAM Bio 09 •

Le groupement des Agriculteurs BIO de l'Ariège



• ERABLES 31 •

La BIO en Haute-Garonne

Oïdium sur mâche sous serre en décembre



❖ Conseils de Thierry MASSIAS (extrait du compte-rendu de la visite chez Aude et Gabriel CIVRAC ; novembre 2015)

Bien **aérer** les tunnels.

Vérifier l'**humidité en profondeur** (entre 5 et 10 cm puis entre 10 et 20 cm). Attention à la sur-irrigation (phénomène très souvent observé chez les maraîchers).

Pour infos et en préventif contre l'oïdium sur mâche possibilité de protection avec PREV-AM (**huile essentielle d'orange**) (voir fiche Ephy ci-dessous). Peut avoir un effet si l'attaque n'est pas trop prononcée.

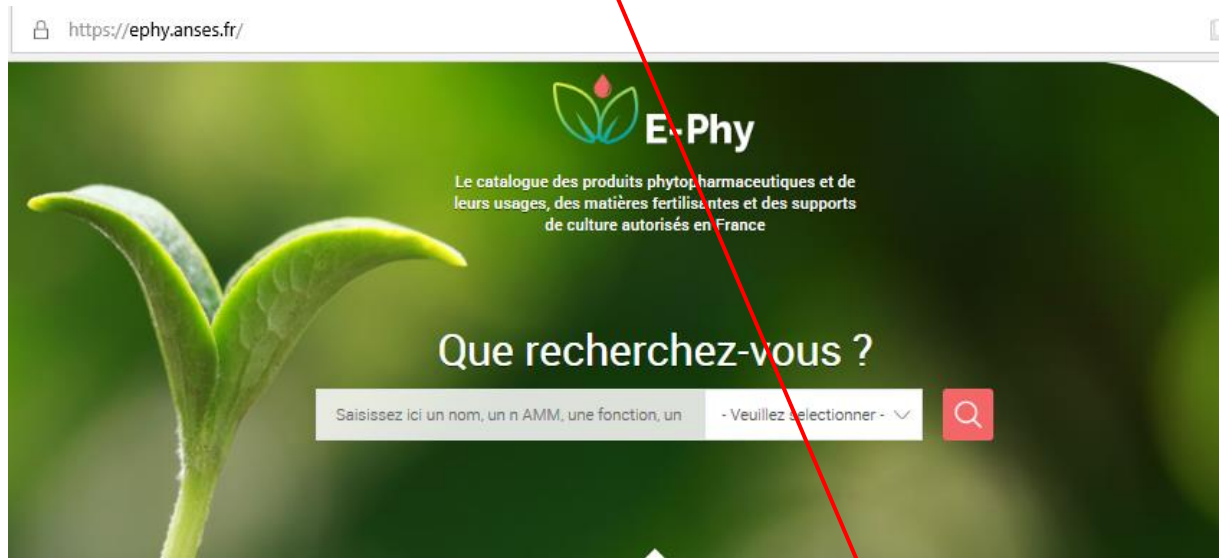
Le soufre est plutôt à utiliser s'il est prévu un coup de chaleur derrière pour assécher, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Avec le soutien de :



❖ Rechercher les produits autorisés

Sur le site : <https://ephy.anses.fr/> Rubrique « Usages » = cultures + maladies/ravageurs

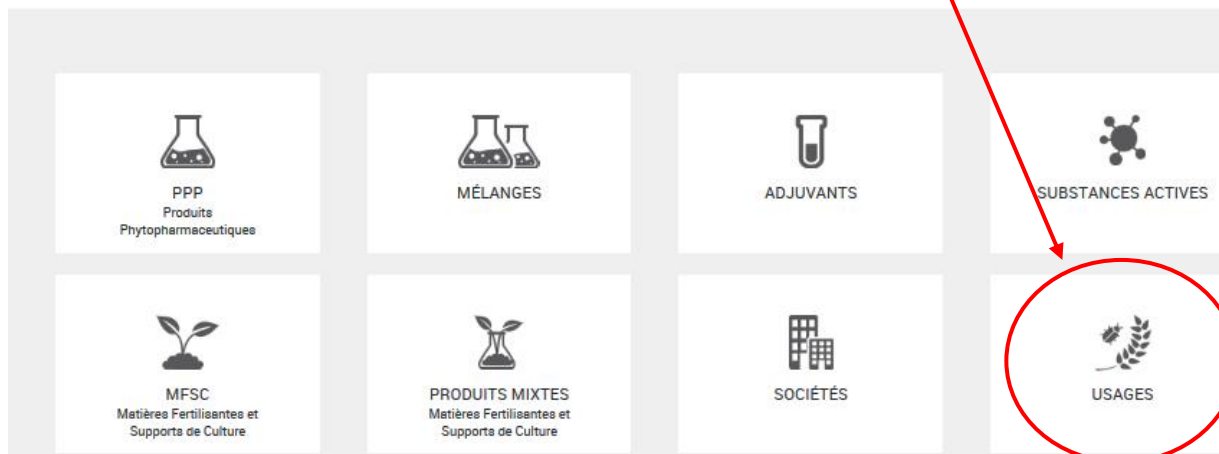


Arrivée à échéance d'autorisations de produits à base de glyphosate

29/11/2018

Dans le cadre de la réapprobation de la substance active glyphosate, l'Anses a pris 132 décisions notifiant l'arrivée à échéance des autorisations de mise sur le marché ou de permis de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate. [+](#)

[VOIR TOUTES LES ACTUALITES](#)



Avec le soutien de :



❖ Fiche Prev Am

16603208 Laitue*Trt Part.Aer.*Oidium(s)

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
3 L/ha	6	Min : 12 Max : 69	1 jour(s)	5 m	5 m	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

7 j

CONDITIONS :

Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Egalement autorisé sous abri.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

05/10/2017

Avec le soutien de :

